

# FLASH-COVID

**Syndicat des professeures et professeurs  
de l'Université de Sherbrooke**



---

## *Le travail professoral au de la mission universitaire*

---

Bonjour à toutes et à tous,

Nous entamons le mois de mai d'une façon bien particulière cette année. Généralement, l'ACFAS marque le printemps universitaire, encore plus cette année étant donné que le congrès devait avoir lieu sur notre campus un peu trop désert à l'heure actuelle. Partie remise.

\*\*\*

### **Assemblée générale extraordinaire**

Une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 7 mai prochain à 10h00. Vous avez reçu la convocation.

La convention collective est venue à échéance le 31 mars 2020. Normalement, nous devrions actuellement être en négociation, mais la situation exceptionnelle que nous vivons incite le SPPUS à penser un peu autrement. Plusieurs éléments portent le SPPUS à croire que le moment n'est pas idéal pour négocier une nouvelle convention : une négociation « en ligne » serait très exigeante, la sollicitation des doyens et des membres du comité de négociation serait difficile dans le contexte, une situation économique incertaine, la nécessité de distinguer les enjeux liés à la crise des enjeux liés à la négociation d'une convention collective.

Ainsi, une entente de principe est intervenue entre le SPPUS et la direction de l'Université le 23 avril 2020. Le comité de négociation, le comité exécutif et le conseil syndical vont vous recommander à l'unanimité de l'adopter lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai prochain.

L'esprit général de cette entente est le suivant :

- Renouvellement jusqu'au 31 mars 2022 (2 ans)
- Majoration minimum garantie des échelles salariales de 3,5 % au total sur deux ans
- Début des négociations au plus tard en septembre 2021 (avant l'échéance)

Pour le SPPUS, il est surtout important de ne pas laisser tomber les enjeux de négociation présents avant la crise sanitaire. Pour cette raison, dans l'entente de principe, l'Université s'est engagée à débiter les négociations au plus tard en septembre 2021.

De cette façon, le SPPUS pourra concentrer ses énergies à adresser les enjeux spécifiquement liés à la crise actuelle tout en assurant de préserver les droits de ses membres par la convention collective.

Pour plus de détails sur le contexte de l'entente : [https://youtu.be/hA\\_bK3R6vsU](https://youtu.be/hA_bK3R6vsU)

Pour le texte de l'entente de principe : Veuillez consulter le site du [SPPUS](#) sous intranet/Négociation 2020 (à venir)/[Entente de principe](#)

Dans les prochaines semaines, le SPPUS sera attentif aux annonces faites en lien avec la session d'automne à venir, au respect de la liberté académique dans ce contexte et aux conditions particulières dont il faudra tenir compte pour nos membres.

Le SPPUS enverra également un bref sondage aux nouvelles professeures et aux nouveaux professeurs de façon à vérifier les impacts spécifiques de la situation actuelle sur le démarrage de leur carrière. Enfin, une rencontre du comité de conciliation travail-famille, formé initialement en marge des négociations, sera organisée pour traiter des enjeux actuels. Si certains d'entre vous souhaitent vous joindre à cette rencontre, veuillez le communiquer à [sppus@usherbrooke.ca](mailto:sppus@usherbrooke.ca)

Je voudrais remercier le comité de négociation qui a été grandement sollicité dans les deux dernières semaines pour la négociation de l'entente de principe, les membres de l'exécutif qui sont sollicités chaque jour, la professeure Lynda Bellalite qui relie chaque nouvelle communication, les professeurs Marc Frappier et Finn Makela à la technique pour l'Assemblée générale de même que Finn Makela, à nouveau, aux droits du travail. Je souhaite aussi remercier l'adjointe administrative du SPPUS Chantal Massé qui répond à toutes nos demandes avec beaucoup de diligence.

En espérant que vous pourrez être présentes et présents à l'Assemblée générale extraordinaire.

Julie Myre-Bisaillon  
Présidente

Pour l'exécutif du SPPUS